

Formation à la fonction de référent.e famille en Centre Social

Le.la référent.e famille développe et met en œuvre les axes d'intervention en direction des familles telles que définies dans le projet social et l'animation collective famille (ACF) et coordonne les actions de manière transversale. L'exercice de cette fonction est confronté à l'évolution du métier, des publics, des contextes, la diversité des domaines d'intervention, la juste posture. Cette formation vise à identifier les attendus de la fonction, à développer sa capacité à l'incarner au regard de ces évolutions et à adapter la démarche d'animation participative à l'exercice de sa fonction.

Dates :

Module 1 : 28 & 29 septembre 2026 / Module 2 : 9 & 10 novembre 2026 / Module 3 : 15 & 16 décembre 2026 / Module 4 : 18 & 19 janvier 2027

Lieu :

Union des Centres Sociaux des Bouches-du-Rhône, Pôle des Flamants
10, avenue Alexandre Ansaldi, 13014 Marseille.

Durée :

8 jours / 56 heures

Public :

Référent.e famille, animateur.trice famille, en prise de fonction ou souhaitant mettre à jour ses connaissances

Prérequis :

Aucun

Tarifs :

Salarié.e adhérent.e : 350€ par jour soit un total de 2800 €

Salarié.e non-adhérent.e : 400€ par jour soit un total de 3200 €

Nombre de participant.e.s :

6 à 10 participants

Formateur.ice :

- Module 1 : Christine GIRAUD, Animatrice-Formatrice d'ACCOLADES
- Module 2 : Yannis MICHAUX GUATTARI, Animateur-Formateur d'ACCOLADES
- Module 3 : Julien LAGAHE, Animateur-Formateur d'ACCOLADES
- Module 4 : Yannis MICHAUX GUATTARI, Animateur-Formateur d'ACCOLADES

Modalités :

Les formations – sauf mention contraire – se déroulent en présentiel.

L'inscription est possible jusqu'à 30 jours avant le début de la formation.

Règlement : [consulter le règlement intérieur](#)

Livret : [consulter le livret d'accueil](#)

Contact :

Référente administrative et handicap : Ourida MALEK
formation@ucs13.fr 0496115360 / 0642457124 –

Référent pédagogique : Thomas TRIVALEU
thomas.trivaleu@ucs13.fr – 06 25 24 06 15

Inscription : [s'inscrire](#)

Objectifs de la formation

- 1. Connaître et comprendre les enjeux liés au métier de référent.e familles / 2. Connaître le cadre institutionnel en lien avec sa pratique professionnelle / 3. Savoir inscrire l'animation collective famille dans le projet social / 4. Comprendre les enjeux de la participation / 5. Identifier les éléments clés permettant de développer des démarches participatives / 6. Savoir construire une séance d'animation participative

Contenus

Module 1 : Le travail réel : le métier de référent.e famille vue par le.la référent.e famille

- JOUR 1 : Situer la place du référent familles dans un système d'acteurs. Faire le lien entre actions et intentions
- JOUR 2 : Identifier l'impact de l'évolution de la famille sur les pratiques professionnelles. S'approprier le référentiel familles

Module 2 : Trouver le juste équilibre entre le travail prescrit et le travail réel

- JOUR 3 : S'approprier la circulaire CNAF. Définir la parentalité. Comprendre pourquoi accompagner la parentalité. Connaître les acteurs de la parentalité
- JOUR 4 : Faire le lien entre politiques publiques et pratique professionnelle. Le métier de référent.e famille

Module 3 : Inscrire l'animation collective famille dans le projet social

- JOUR 5 : Identifier la place de l'ACF dans un projet social
- JOUR 6 : Savoir construire et évaluer un projet ACF

Module 4 : Faire vivre le projet famille grâce à l'animation participative

- JOUR 7 : Construire une représentation collective de la participation et en comprendre les enjeux. Définir les conditions de réussites de l'animation participative permettant de faire vivre cette participation. Construire un processus conscientisant pour atteindre ses objectifs
- JOUR 8 : Analyser et faire évoluer sa posture et son positionnement

Méthodes pédagogiques

Démarches participatives et méthodes actives. Pédagogie construite à partir des connaissances et des expériences des participant.es. Alternance de mises en situations, exercices individuels et en petits groupes et apports théoriques.

Évaluation de la formation

Bilan oral, évaluation de satisfaction à chaud, méthode d'évaluation des compétences régulière en cours de formation
Évaluation à froid envoyée au participant et à la structure 90 jours après la formation

Accessibilité

Si votre situation nécessite un aménagement spécifique, nous vous invitons à contacter le référent handicap afin d'envisager une intégration dans la formation.